

[ENJEUX] d'école



Jun 2013

Mai 2013 : un an après... et maintenant ?

Mai 2012, l'École devient une priorité du nouveau gouvernement, le ministre annonçant une loi d'orientation et de programmation porteuse d'espoirs pour un monde enseignant et une École maltraités depuis des années.

Un an après que reste-t-il de ces espoirs ? Certes le dialogue a été réinstauré entre le ministère et les syndicats enseignants, des postes ont été créés (en nombre insuffisant), le « plus de maîtres que de classes » porté par le SNUipp-FSU depuis sa création se voit enfin concrétisé (mais pas généralisé), la scolarisation des moins de trois ans et la maternelle semblent être sur la voie de la réhabilitation (mais pas partout). Mais, si l'on nous demandait ce que nous, les enseignants, avons retenu de cette première année, que répondrions-nous ? Les rythmes. Cette réforme a monopolisé l'attention de tous laissant sur le bord du chemin de nombreuses questions...

Et tout cela, finalement, pour 18,6% des communes et 22,3% des élèves qui seront concernés par ce changement visiblement rejeté, mené au pas de course, privilégiant les choix communaux. Le SNUipp-FSU a porté et portera encore les revendications des enseignants pour que cette réforme ne se fasse pas sans eux !

Et pour le reste ?

Des assises de l'Éducation Prioritaire sont en marche, des concertations sur l'avenir des RASED devraient débiter à l'automne, les programmes devraient être modifiés pour la rentrée 2015, des discussions devraient s'ouvrir sur la direction d'école, des négociations viennent de commencer pour les rémunérations et les évolutions de carrière... Autant de chantiers pour lesquels **le SNUipp-FSU portera la voix des enseignants pour changer l'école afin de transformer la société.**

Et pour cela, nous intensifierons nos rencontres avec tous les collègues, au plus près du terrain, et nous multiplierons les moments de réflexion avec l'organisation de la 6^{ème} Université de Printemps en 2014.

Caroline Corre, le 28 mai 2013

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 01/06/2013

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0.72 € CPPAP 1016 S 08099 - ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Stéphane Magnier

ENJEUX D'ÉCOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°81 - supplément n°1
Jun - Juillet - Août

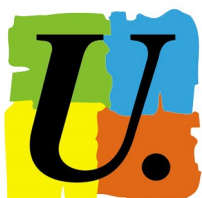
SOMMAIRE

1 Edito **2 & 3** Mouvement
4 Actualités

I à IV - Encart « Première phase du Mouvement »
V & VI - Bulletin d'adhésion 2013-2014

1^{er} Mouvement 2013
LES RÉSULTATS
classés par écoles

ACTUALITÉS
RYTHMES - p4
REVALORISATION - p4



SNUipp-FSU Somme
www.snuipp.fr/80

25 rue Riolan - 80000 Amiens

tél : 03-22-80-80-78
fax : 03-22-80-80-81
mél : snu80@snuipp.fr



MOUVEMENT

CAPD du 28 mai : compte-rendu

Calendrier des instances

7 juin : CAPD

Accès à la hors classe PE
Liste d'aptitude PE
Exéats

20 juin : CDEN

Transports
Organisation du calendrier annuel
Rythmes scolaires

24 juin : CAPD

Temps partiels
Inéats Exéats

24 juin : CHSCT

25 juin : CTSD

Mesures d'ajustement de la carte
scolaire

2 juillet : CAPD

Phase 2 du mouvement
Inéats Exéats

Les représentants du SNUipp-FSU seront présents lors de chacune de ces instances afin de défendre l'école et ses personnels.

Le SNUipp-FSU Somme et ses élus vous remercient pour tous vos messages d'encouragements et de remerciements.

Un grand merci également aux plus de 900 visiteurs uniques quotidiens de notre site (moyenne de la semaine !)

« Tout d'abord, merci pour ce travail de fourmi pour permettre à tous de visualiser le mouvement géographique anonymé. »

« Merci pour ces infos, bon courage à vous ! »

« Merci les copains ! »

« Merci c'est bon j'ai calculé de mon côté et je tombe sur le même barème que vous. »

« MERCI !!! »



La CAPD s'est réunie ce mardi 28 mai pour examiner les affectations de la première phase du mouvement des personnels. Comme d'habitude, les élus du SNUipp-FSU Somme en ont profité pour interroger le DASEN sur quelques questions d'actualité.

Après avoir écouté les déclarations préalables des trois organisations syndicales représentées à la CAPD, le DASEN est revenu sur le sujet de l'organisation du mouvement. Il a affirmé sa volonté de réinterroger régulièrement les règles de celui-ci dans le cadre d'un dialogue ouvert.

Notre avis

Le SNUipp-FSU Somme demande que les règles soient enfin stabilisées afin que les collègues puissent se les approprier et les comprendre.

Le DASEN considère que les résultats individuels du mouvement doivent être compris de chaque enseignant. Il souhaite que tous puissent s'emparer des règles administratives qui les concernent individuellement ou collectivement.

Notre avis

Le SNUipp-FSU ne peut qu'approuver totalement ce souhait, puisque c'est ce qui motive sa publication du mouvement géographique anonymé et la diffusion de leur barème à ses syndiqués et aux collègues qui envoient leur fiche de contrôle.

D'autres organisations syndicales ont demandé au DASEN de sanctionner le SNUipp-FSU pour avoir permis à chacun de vérifier la cohérence de leur barème par rapport à leurs vœux, et ce en toute transparence.

Le DASEN reconnaît que le mouvement n'est pas très satisfaisant sur un plan quantitatif (multiplication de postes bloqués et postes à profil), mais selon lui, 59% des collègues ont obtenu leur premier vœu (calculs faits par rapport

à ceux qui obtiennent un changement y compris ceux bénéficiant d'une priorité, et non par rapport à la totalité des participants).

Voir les statistiques du mouvement du SNUipp-FSU ci-dessous.

Notre avis

Le SNUipp-FSU rappelle son opposition aux postes à profil et aux vœux géographiques obligatoires.

Tous les cas médicaux et sociaux ont pu être satisfaits cette année. Le DASEN constate qu'il reste 72 postes vacants (voir page ci-contre).

Les directions non pourvues seront transformées en postes d'adjoints pour le second mouvement. Chaque équipe décidera en interne, parmi les titulaires, qui assumera cette fonction à titre provisoire.

Les postes d'adjoint en école d'application risquent fort d'être bloqués pour les PES (pas plus de 2 postes par école). Ces postes bloqués sont la conséquence de la priorité nationale donnée à la formation de nos jeunes collègues.

Notre avis

Si le SNUipp-FSU revendique une meilleure formation, il désapprouve tout de même que le mouvement soit bloqué.

Sur les éléments constitutifs du barème, pour les collègues en provenance d'un autre département, Madame Maire a précisé que seuls les points direction sont actuellement comptabilisés.

Notre avis

Le SNUipp-FSU demandera l'intégration des points de stabilité et d'éducation prioritaire pour tous ces collègues.

Les statistiques du mouvement

- ◆ Nombre de participants : 882
- ◆ Nombre de satisfaits : 385 (43,65%)
- ◆ Nombre de collègues maintenus sur leur poste : 218 (24,72%)
- ◆ Nombre de collègues restant sans poste : 278 (31,52%)
- ◆ Nombre de prioritaires : 106 (27,53% des collègues satisfaits)
- ◆ Nombre de collègues obtenant sur vœux géographiques : 32 (8,31% des satisfaits)

Le pourcentage de collègues ayant participé volontairement au mouvement (sans priorité) et obtenant satisfaction sur un vœu précis est donc de **32,08%** $(385-106-32)/[(882-106)/100]$.

On est bien loin des 54% de collègues obtenant leur 1^{er} vœu revendiqués par le DASEN, qui ne comptabilise que le nombre de collègues obtenant leur premier vœu par rapport au nombre de collègues obtenant leur mutation. Il oublie ainsi tous les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction (soit 56,24% des collègues !).



MOUVEMENT

Mouvement : phase 2

Les collègues restant sans poste à l'issue de la 1ère phase du mouvement devront cette année (comme avant 2008) participer à la 2nde phase du mouvement.

Celle-ci devrait se dérouler en plusieurs temps :

1. Parution de la circulaire fixant les règles et listant les postes disponibles (supports fractionnés et entiers) : **le jeudi 13 juin**
2. Saisie des vœux : **du vendredi 14 juin au mardi 18 juin**
3. Envoi des confirmations de participation sur iProf : **le jeudi 20 juin**
4. Projet d'affectations remis aux organisations syndicales : **le mardi 25 juin**
5. CAPD et affectations : **le mardi 2 juillet**

Les affectations prononcées lors de cette 2nde

phase ne pourront l'être qu'à titre provisoire.

Les collègues le souhaitant pourront postuler sur les postes ASH ou IPEMF sans avoir les titres requis en rédigeant une demande de délégation rectorale (procédure permettant de rester titulaire de son poste mais d'exercer pendant un an sur un autre poste).

Il vous faudra établir une liste de maximum 30 vœux dont 3 devront être des vœux géographiques sur zone (et non sur commune) portant sur 3 zones différentes.

Depuis leur instauration, le SNUipp-FSU Somme combat cette obligation de faire des vœux géographiques qui conduit de trop nombreux collègues à être affectés sur des postes qu'ils n'auraient jamais demandés.

Les postes vacants pour la 2^{nde} phase

ABBEVILLE

CLG DU PONTHEIU, 1 REF MDPH
CLG DU PONTHEIU, 1 UPI
EEPU PICARDIE, 1 CLIS OPTION D
EEPU PICARDIE, 1 RASED OPTION E

ALBERT

EEPU A. DAUDET, 1 RASED E

AMIENS

EEA BAPAUME, 1 ENS APP ELEM
EEA BARNI, 1 ENS APP ELEM
EEPU ETOUVIE B, 1 CLIS OPTION D
IEM SAINT EXUPERY, 1 ADJ SPE OPT C
EEA ANNEXE IUFM, 1 DECH DIR APP
EEA ANNEXE IUFM, 1 DECH PEMF ELEM
EEA ANNEXE IUFM, 2 ENS APP ELEM
EMA CHATEAUDUN, 1 ENS APP MAT
EMA DELPECH, 1 DECH DIR APP
IEN AMIENS ASH, 6 BD ASH
EMA ANDRE CHENIER, 1 ENS APP MAT
IME DE DURY, 2 ADJ SPE OPTION D
CLG AUGUSTE JANVIER, 1 UPI
EEPU ELBEUF, 1 DECH DIR 50% (fractionné)
EEPU FBG DE HEM, 1 ADJ ELEM 8C

BOUCHOIR

EEPU, 1 ADJ ELEM 2C

CHAULNES

EEPU ROBERT DOISNEAU, 1 ADJ ELEM 9C

CRECY EN PONTHEIU

CLG JULES ROY, 1 UPI
EEPU, 1 CLIS OPTION D

DOULLENS

IME LA CLAIRIERE, 2 ADJ SPE OPTION D
IME LA COTE DES VIGNES, 1 ADJ SPE D
DURY
E HOSP PHILIPPE PINEL, 1 ADJ SPE OPT D

FEUQUIERES EN VIMEU

SEGPA CLG G. VASSEUR, 1 ADJ SPE OPT F

FLIXECOURT

EEPU H. MALOT, 1 CLIS OPTION D

GAMACHES

EEPU LUCIEN MARTEL, 1 CLIS OPTION D
CLG L. JOUVET, 1 ULIS

GRAND LAVIERS

IME, 1 ADJ SPE OPTION D

HAM

EMPU MARIE CURIE, 1 MAITRE SUP
EEPU JULES VERNE, 1 MAITRE SUP
EEPU JULES VERNE, 2 RASED OPTION E
SEGPA CLG V.HUGO, 1 ADJ SPE OPTION F
CED, 1 ADJ SPE OPTION F

HARBONNIERES

EEPU, 1 CLIS OPTION D

HEUDICOURT

EEPU, 1 ADJ SPE G

HORNOY LE BOURG

EEPU, 1 ADJ ELEM 12C

MESNIL SAINT NICAISE

EEPU, 1 ADJ ELEM 4C

MEZEROLLES

RPC LES FONTAINES BLEUES, 1 DIR ELEM

MIANNAY

EEPU, 1 ADJ ELEM

MONTDIDIER

CLG PARMENTIER, 1 UPI

OISEMONT

CLG BIGNON, 1 REF MDPH

PERONNE

SEGPA CLG BERANGER, 1 ADJ SPE OPT F

IME, 1 ADJ SPE OPTION D

ITEP, 5 ADJ SPE OPTION D

POIX DE PICARDIE

EEPU LES SAMARES, 1 CLIS OPTION D

EEPU LES SAMARES, 1 RASED E

PONT REMY

EEPU ROBERT MALLET, 1 RASED OPTION E

ROSIERES EN SANTERRE

EEPU DEBARY, 1 RASED E

EMPU V. CLEMENT, 1 ADJ MAT

SOYECOURT

EEPU, 1 DIR ELEM

ST VALERY SUR SOMME

EEPU LES CORDERIES, 1 CLIS OPTION D

TULLY

EEPU, 1 ADJ ELEM

VILLE LE MARCLET

IME, 2 ADJ SPE OPTION D

Départs en retraite

Le SNUipp-FSU Somme souhaite une excellente et longue retraite aux 60 collègues ci-dessous en espérant que les collègues actuellement en activité puissent eux aussi en bénéficier un jour.

AKILI Christine, ANVROIN Anne, AUCLAIR Philippe, BALDWIN Christine, BERTHELOT Didier, BON Dominique, BOUTROUILLE Brigitte, BROQUET Christine, CALONNE Nadine, CARDINALI Didier, CHIVOT Daniel, CHOPIN Béatrice, CONTIN Véronique, CORBEAU Christophe, COUILLET Christine, DABOVAL Jean-Marc, DELACOUR Betty, DELAMOTTE Michèle, DELATTRE Sylvie, DEMERCASTEL-JEANTET Hélène, DENIS Marylène, DEVAUCHELLE Eric, DOBREMETS Martine, DOUTREIX Françoise, DUEZ Hélène, DUMONT Sylvie, DUPUIS Jean-Michel, DUROZOI Martine, FEUILLOY Joëlle, GEORGES Roger, GILLOT Maryse, ISAMBART Collette, JOLY Catherine, JOURNAUX Pascal, LEFEUVRE Jannick, LEMAIRE Philippe, LETURCQ Jean-Michel, LHEUREUX Pierrette, LOUVEL Christine, MAILLY Sylvie, MANKA Annie, MASSIN Pascale, PAKULA Catherine, PAUCHET Martine, PAWLUK Christine, PECQUERY Marc, PONCIN Catherine, PROYART Martine, PYSSON Agnès, QUELIN Martine, QUENTIN Béatrice, QUETARD Elisabeth, ROGNERUD Thierry, RUMPALA Nelly, THUILLIER Sylvie, VACILLE Bernard, VANSEVENANT Francette, VASSEUR Philippe, VAUCHEL Annick, YVER Yolande.

Du fait de la succession de réformes dégradant les conditions de départ depuis 10 ans (2003, 2010), le nombre de départs à la retraite diminue régulièrement (il y en avait plus de 100 en 2008 !). Et les récentes annonces du Président Hollande (allongement de la durée de cotisation, désindexation des retraites, ...etc.) ne vont pas rassurer nos collègues sur l'avenir de leur retraite (les plus jeunes en auront-ils une ? Quel sera le montant de la pension des futurs retraités ?...)

Plus d'informations sur notre site :

<http://80.snuipp.fr/spip.php?>

article1786



ACTUALITÉS

46 communes (sur 395) passent en 2013

- Abbeville	- Forceville-en-Vimeu
- Agenville	- Fouilloy
- Andainville	- Fresneville
- Aumâtre	- Hombleux
- Barleux	- Le Translay
- Beaucamps-le-Vieux	- Liomer
- Bellancourt	- Mers-les-Bains
- Bermesnil	- Mézerolles
- Bernaville	- Neufmoulin
- Beuvraignes	- Nibas
- Biaches	- Oisemont
- Boves	- Péronne
- Brouchy	- Picquigny
- Cambron	- Poix-de-Picardie
- Candas	- Rambures
- Caours	- Roisel
- Cappy	- Saint-Maulvis
- Dury	- Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly
- Eppeville	- Senarpont
- Esmery-Hallon	- Tilloloy
- Feuquières-en-Vimeu	- Vauchelles-les-Quesnoy
- Fienvillers	- Woincourt
- Flaucourt	
- Fontaine-le-Sec	

Rythmes : ça ne va pas être facile !

Enseignants sollicités par les communes pour travailler sur le temps périscolaire (parfois à 7€/heure !), allongement déraisonnable de la pause méridienne, inégalités entre les écoles d'une même commune, RPI avec deux rythmes différents... les situations préoccupantes se multiplient.

Dans la ville de Péronne, Mme le Maire a publié dans son bulletin municipal des organisations de la semaine différentes (en fonction des écoles qui s'étaient prononcées pour le report à 2014 ou pas) pour l'année prochaine, imposant même les horaires d'APC à une école (horaires des maîtres). Le DASEN a d'ailleurs demandé à l'IEN de la circonscription de revoir la situation afin que tous les élèves aient une égalité de traitement et que chacun puisse bénéficier des activités péri-éducatives.

Le DASEN n'a par ailleurs pas encore accepté l'ensemble des projets éducatifs pour 2013. Il a rappelé que les écoles qui passeraient en 2014 devaient commencer à se pencher sur les projets pour la rentrée 2014 (c'est d'ailleurs ce que fait dès à présent la ville d'Amiens en organisant un séminaire le 5 juin).

Le RPI Rambures/Biencourt/Le Translay/

Rambures/Framicourt, quant à lui, fonctionnera l'année prochaine selon deux rythmes différents : deux communes seront à 4 jours et trois à 4,5 jours. De nombreuses familles qui ont des enfants scolarisés dans les différentes écoles vont donc vivre avec deux organisations de la semaine différentes. D'après l'administration, la seule solution possible est que toutes les écoles du RPI passent en 2013 à 4 jours 1/2 puisque les demandes de report ne sont plus possibles. Il resterait dans ce secteur des "picards têtus" selon l'administration.

Lors du comité de suivi des rythmes mis en place par le DASEN le 31 mai prochain, le SNUipp-FSU Somme pointera toutes les situations délicates du département et continuera de dénoncer le passage en force opéré par plusieurs municipalités qui n'ont pas hésité à aller à l'encontre de l'avis des enseignants et des usagers de l'école publique.

Rémunération des PE : les discussions s'ouvrent enfin !

Le ministère vient de présenter un projet de discussions qui prévoit le rapprochement des niveaux de rémunérations et des perspectives de carrières des enseignants des écoles avec ceux du second degré. Cela se déclinerait en deux mesures à destination des PE qui pourraient voir le jour pour l'année scolaire 2013-2014.



LA CRÉATION D'UNE INDEMNITÉ AU BÉNÉFICE DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

Ce que le SNUipp porte

Face au ministre, le SNUipp-FSU n'a cessé de mettre en lumière un grand nombre de missions effectuées en dehors de leur temps de service par les PE pour le suivi des élèves, la rencontre des familles,... mais jamais officiellement reconnues. Il faut que cela change.

Pour le SNUipp-FSU, le montant de cette indemnité devrait être d'une hauteur équivalente à celle perçue par les enseignants du second degré (1 200 euros par an - 100 euros par mois).



LA CONVERGENCE DES TAUX DE PROMOTION À LA HORS CLASSE DES PE AVEC CEUX DU SECOND DEGRÉ

Ce que le SNUipp porte

Tous les ans, seuls 5 000 enseignants du primaire soit 2% accèdent à la hors-classe contre 7% dans le second degré. Résultat, 23% des PE sont à la hors classe contre 70% des certifiés. Vingt ans après la création du corps des PE, 60% des PE partent en retraite sans atteindre le 11^e échelon de la classe normale. Il faut que cela change. Le SNUipp-FSU revendique l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors classe (indice 783 - 2 990 euros nets) au rythme d'avancement le plus rapide.

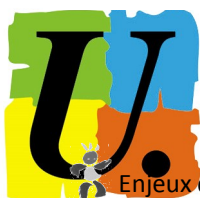
LE SNUIPP-FSU EXIGEANT DANS LES DISCUSSIONS !

Les points soumis à discussion constituent une première étape vers plus d'égalité en matière de rémunération et de déroulement de carrière entre tous les corps enseignants. Le SNUipp-FSU prendra place à la table des discussions pour exiger des mesures significatives, concrètes et durables.

À côté de cela, avec la FSU, le SNUipp rappelle son exigence d'une revalorisation des traitements de la fonction publique qui passe par la fin immédiate du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.



D'autres mesures comme la valorisation des parcours professionnels de tous les enseignants pourraient faire l'objet d'une seconde session de discussion d'ici 2014.



Pour l'école, on ne doit pas se priver !

